

Commentaires mensuels

Bonjour chères clientes et chers clients,

Le premier semestre de l'année 2024 vient tout juste de se conclure et force est d'admettre que la progression des marchés boursiers à ce jour en 2024 peut surprendre plusieurs investisseurs. Depuis plusieurs mois, l'attention des investisseurs s'est concentrée sur les différents conflits armés, les tendances inflationnistes, la politique américaine et les impacts possibles pour les marchés financiers.

Notre conseil le plus fréquemment mentionné dans nos précédents commentaires mensuels est celui-ci : ne vous laissez pas distraire par tous les bruits de fonds pouvant vous inciter à modifier votre stratégie de placements en tentant d'anticiper la prochaine correction de marché.

À peu près toutes les études faites ces cinquante dernières années concluent que de constamment tenter d'anticiper les prochaines périodes de hausses et de baisses ne fonctionne tout simplement pas. Vos rendements à moyen et à long terme en souffriront. Il est très nettement préférable de laisser vos conseillers en placement analyser la dynamique du marché et de les laisser prendre les décisions de rééquilibrage au moment qui s'impose.

Notre discipline d'investissement a fait ses preuves et nos rééquilibrages réguliers aident nos clients investisseurs à garder le cap sur leurs objectifs financiers à long terme en sachant que quoi qu'il arrive, l'équipe de conseillers du **Groupe Boutin** veille au grain et saura réagir de la meilleure façon qui soit. Vos objectifs et les nôtres sont alignés : obtenir les rendements attendus à moyen et long terme malgré les aléas des marchés boursiers à court terme.

Les mois de mai et de juin ont été profitables, ce qui nous a permis de faire quelques changements tactiques à nos portefeuilles modèles, au moment jugé opportun. Nous reviendrons sur ces changements stratégiques dans la rubrique « **Commentaires de votre équipe de conseillers BMO Nesbitt Burns Groupe Boutin** ».

Les rendements de nos différents portefeuilles modèles sont tous positifs pour le premier semestre de 2024. Nous croyons que le deuxième semestre de 2024 fera tout aussi bien que le premier. À la rubrique « **Perspectives pour les marchés boursiers** », Stéphane Rochon nous explique pourquoi les perspectives économiques continuent de favoriser le marché des actions.

Dans ce commentaire mensuel vous retrouverez les rubriques suivantes :

- Les rendements des indices boursiers en date du 29 juin 2024.
- Perspectives pour les marchés boursiers [selon Stéphane Rochon](#) – Juillet 2024
- Commentaires de votre équipe de conseillers [BMO Nesbitt Burns Groupe Boutin](#).
- Méli-mélo du mois

Les rendements des indices boursiers ex-dividendes, en date du 29 juin 2024

Indice Dow Jones (\$US)	3,80%
Indice S&P 500 américain (\$US)	14,52% (L'effet NVIDIA à +151%)
Indice S&P/TSX canadien	4,38%
Indice obligataire canadien	-2,06%

Tous les indices boursiers « Actions » sont positifs pour le premier semestre de 2024. Pour le moment, le marché canadien (S&P/TSX) est à la traîne du marché américain, mais nous croyons que le marché canadien pourrait rattraper une partie de ce retard dans le deuxième semestre de 2024.

Situation et perspectives pour les marchés boursiers – Juillet 2024

Stéphane Rochon, CFA, spécialiste en stratégie – Actions, Équipe conseil Portefeuilles BMO NB

L'équipe Stratégie de placement maintient la surpondération des actions dans ses différents modèles de portefeuilles

Selon nous, les investisseurs demeurent encore trop concentrés sur les tendances inflationnistes (qui ont certes été un peu plus vigoureuses que prévu aux États-Unis). Certains pourraient même avoir raté la hausse mondiale des actions depuis le début de 2024. L'intelligence artificielle continue de progresser – ce qui profite principalement au marché américain (NVIDIA notamment). Pourtant, la remontée est vraiment un phénomène mondial : les grands marchés comme l'Allemagne, la France, le Royaume-Uni, la Suisse, le Japon et la Corée du Sud ont tous atteint de nouveaux sommets.

Contrairement aux années 2022 et 2023 où peu de secteurs progressaient hormis le secteur de la technologie américaine, nous observons cette fois-ci que la reprise s'étend également à l'échelle sectorielle. Ceci prend toute son importance. Cela témoigne que la reprise des marchés est globale et que plusieurs secteurs encore sous-évalués offrent maintenant de solides perspectives de gains dans les prochains mois.

La Banque du Canada ayant annoncé une première baisse de taux d'intérêt dans sa réunion du mois de juin, des secteurs tels que l'énergie, les mines et métaux, les services publics et tout le secteur financier canadien (Banques & Assureurs notamment) offrent généralement de solides performances dans les 12 mois suivants une première baisse de taux.

Même le secteur traditionnellement très défensif des services publics (producteurs d'énergie) est de la partie, notamment en raison de la demande croissante d'électricité par les centres de données (Intelligence Artificielle) et par les constructeurs des véhicules électriques. Les sociétés canadiennes Northland Power et Boralex sont de bons exemples de sociétés qui tireront profit de cette tendance de demande croissante en besoin d'électricité.

Pour les investisseurs canadiens, ces tendances soutiennent notre thèse de surpondération des actions dans la stratégie de répartition d'actifs entre classes d'actifs (Liquidités-Revenu Fixe-Actions) de nos différents modèles de portefeuilles de placements.

Nous continuons de privilégier les actions canadiennes et américaines, mais nous commençons à voir les marchés internationaux d'un bon œil. Comme nous l'avons précédemment mentionné, nous croyons que l'indice S&P/TSX pourrait rattraper une partie de son retard d'ici la fin de l'année en fonction des éléments suivants : **1) la politique monétaire** avantage le Canada (c'est-à-dire que la Banque du Canada a commencé à réduire ses taux d'intérêt le 5 juin, tandis que la Réserve fédérale [« Fed »] marque toujours la pause); **2) les pondérations sectorielles** pourraient s'avérer favorables pour le Canada, car les secteurs Énergie/Mines et Métaux/Finance y ont une pondération nettement plus importante dans l'indice boursier canadien que dans l'indice de marché américain. Ce sont 3 secteurs qui surperforment habituellement dans les mois suivants le début des baisses de taux d'intérêts; **3) les valorisations solides au Canada**, les États-Unis affichant actuellement un ratio cours/bénéfice prévisionnel de 22, contre 15 au Canada; **4) le rendement en dividendes de l'indice S&P/TSX** favorise aussi le marché des actions canadiennes étant environ le double de celui de l'indice de marché américain S&P 500.

La raison pour laquelle nous commençons à aimer de nouveau les marchés internationaux est que leurs perspectives économiques s'améliorent grandement avec l'assouplissement de la politique monétaire que nous constatons à l'échelle mondiale. D'ailleurs, l'indice MSCI World est en hausse de plus de 14% à ce jour en 2024. Les marchés internationaux demeurent encore très nettement sous-évalués après quelques années de contre-performance.

Dans notre commentaire d'avril 2024, nous mentionnions ceci :

« Pour la première fois en près de 3 ans, nous avons bonifié quelque peu le volet « Actions Ex-Amérique du Nord ». Ces actions sont peu chères par rapport au marché américain. Plusieurs de ces pays sont en reprise économique. Les actions mondiales aident à réduire la volatilité annuelle d'un portefeuille de placement tout en augmentant son rendement. »

Cette décision d'investissement a eu un impact positif sur la performance de nos portefeuilles modèles depuis l'ajout fait aux actions mondiales en avril 2024.

Nous pouvons résumer notre point de vue positif sur les perspectives de marché par ces commentaires :

- Les prévisions de bénéfices augmentent au Canada et aux États-Unis.
- Nous revoyons à la hausse notre évaluation de la juste valeur des indices S&P/TSX et S&P 500, les faisant passer respectivement de 25 000 à 27 000 et de 5 000 à 5 700.
- La situation est maintenant beaucoup plus favorable en ce qui a trait à l'inflation.
- La situation est maintenant beaucoup plus claire en ce qui a trait à la politique monétaire (aucune autre hausse de taux ne se profile à l'horizon).
- Il est encourageant de constater que le modèle de calcul de risque de récession de BMO Nesbitt Burns est actuellement revu à la baisse (i.e. : la probabilité qu'un tel événement survienne passe de 60% l'an dernier à moins de 40% aujourd'hui).
- Tous les indicateurs techniques sont au vert (Positif) pour les marchés boursiers.

Nous sommes certes encouragés et positifs pour les perspectives et pour la tendance à moyen terme des marchés boursiers. Nous nous attendons tout de même à ce que la saisonnalité (tant celle qui est habituelle entre les mois d'août et octobre que celle associée à une année d'élections présidentielles américaines) commencera à devenir un obstacle pour le marché boursier.

Dans ce contexte, les actions ont tendance à amorcer un repli en été, repli qui dure habituellement de cinq à six semaines environ, affichant une baisse d'environ 5% à 8%. Ce qu'il vous faut retenir en tant qu'investisseur à long terme, c'est que l'on s'attend à atteindre de nouveaux sommets historiques après ce recul estival-automnal. Le maintien de la stratégie de placement déjà en place est essentiel dans ces circonstances.

Mise en garde pour les clients de BMO Nesbitt Burns :

Votre équipe de conseillers est expérimentée et elle est bien au fait de cette tendance estivale. Nos modèles de portefeuilles sont positionnés en conséquence.

En règle générale, nous recommandons aux investisseurs de ne pas apporter de changements significatifs à leurs portefeuilles de placements lors d'une période de replis de faible ampleur comme ce qui pourrait avoir lieu d'ici l'automne. Si effectivement un repli estival devait se produire, le repli ne serait essentiellement qu'un « ralentisseur » au sein d'un marché haussier pluriannuel.

Commentaires du mois de votre équipe de conseillers BMO Nesbitt Burns Groupe Boutin

Nos différents portefeuilles modèles se sont fort bien comportés depuis le début d'année 2024.

Pour la période de 6 mois terminée au 30 juin 2024, nos portefeuilles

- « Équilibré » (50/50) ont réalisé un rendement net entre 3.50% et 4.00%.
- « Équilibré/Croissance » (40/60) ont réalisé un rendement net entre 4.00% et 4.50%
- « Croissance » (30/70) ont réalisé un rendement net entre 5.00% et 5.50%
- « Croissance Plus » (20/80 et 0/100) ont réalisé un rendement net entre 6.00% et 9.50%

Les Billets à revenus mensuels élevés (la majorité offrant des coupons d'intérêts de plus de 10% annuel) ont continué à avoir un impact positif sur vos portefeuilles de placements. En mai et juin dernier, certains de ces billets à revenus mensuels ont été rachetés. De nouvelles séries de billets à revenu mensuels, avec des taux de coupons tout aussi avantageux que ceux des billets rachetés, ont remplacé lesdits billets rachetés. Nous aimons l'idée de s'assurer d'un flux de trésorerie élevé dans les comptes de placements de nos clients.

Au vu des conditions de marché favorables ces 12 derniers mois, plusieurs autres billets à revenu mensuels ou à remboursement annuel anticipé pourraient être rachetés d'ici la fin de l'année 2024. Notre travail consistera alors à identifier des alternatives de placements qui seront sécuritaires tout en étant en mesure de verser des distributions mensuelles élevées.

À cet égard, plusieurs d'entre vous pourront constater la présence d'un placement ayant pour nom Dynamique Rendement à Prime Plus (Dynamic Premium Yield +) dans leur relevé de placement du mois de juin. Ce placement regroupe toutes les caractéristiques recherchées pour ceux d'entre vous qui sont en situation de décaissements mensuels ou annuels ou qui recherchent un rendement élevé à long terme.

- Ce placement verse une distribution mensuelle élevée (plus de 9% actuellement)
- Les distributions sont imposées à titre de gains en capital, ce qui réduit les impôts à payer sur les revenus de placement
- Bêta de 0,50. Cela signifie que le placement est peu corrélé avec les indices boursiers
- Capture à la hausse d'environ 90%. Cela signifie que lorsque le rendement boursier américain est positif, le placement réalise en moyenne 90% dudit rendement de l'indice.
- Capture à la baisse d'environ 50%. Cela signifie que lorsque le rendement boursier américain est négatif, le placement baisse en moyenne de la moitié dudit rendement négatif.
- Cette caractéristique bien particulière est propre aux **Produits alternatifs**. Ces **Produits alternatifs** sont particulièrement prisés par les investisseurs institutionnels tels que la Caisse de Dépôt et les plus gros régimes de retraite canadiens. Leurs caractéristiques amenuisent le niveau de risque des portefeuilles de placements et favorisent un rendement supérieur sur des périodes de 5 ans et plus.
- Votre équipe de conseillers **BMO Nesbitt Burns Groupe Boutin** se fera un plaisir de vous en expliquer toutes les caractéristiques si vous souhaitez en savoir davantage sur le placement Dynamic Premium Yield +.

Nouveau taux d'imposition pour les gains en capital

Dans le dernier budget fédéral, il a été fait grand cas du changement de taxation sur les gains en capital à compter du 25 juin 2024. Nous avons à cœur de faire la meilleure planification fiscale possible pour chacun de nos clients. Votre équipe de conseiller **BMO Nesbitt Burns Groupe Boutin** a donc examiné chacun des comptes clients pour s'assurer que la bonne décision a été prise à savoir de réaliser ou non un certain montant de gains en capital avant la date du 25 juin 2024.

Héritage planifié : Préparer et faciliter le travail de votre exécuteur et le tenir informer de ses responsabilités

La planification successorale implique non seulement les bénéficiaires, mais aussi l'exécuteur testamentaire qui doit être bien au fait de vos dernières volontés et de ses responsabilités.

- L'exécuteur devrait savoir où sont classés tous vos documents importants et comment il pourra y avoir accès.
- L'exécuteur devrait avoir les coordonnées de votre notaire ou avocat, de votre conseiller financier, de votre comptable et de votre banquier.
- Il faudrait penser à clarifier vos volontés quant à toute stratégie de placement après votre décès et quelles sont les dettes dues ou prêts auxquels il faudrait remédier le plus rapidement possible.
- Si vous êtes travailleur autonome ou détenteur de biens immobiliers, il lui faudrait avoir accès à vos plus récents états financiers et/ou à vos titres de propriété si des immeubles devaient être vendus.

Faites-vous réellement une faveur en nommant un proche en tant qu'exécuteur testamentaire? Pas nécessairement, selon plusieurs répondant à un sondage de Investiopedia.

- Agir en tant qu'exécuteur d'une succession est une lourde responsabilité avec plusieurs implications juridiques.
- Avoir plus d'un exécuteur peut compliquer le processus plutôt que de le faciliter.
- L'exécuteur peut être tenu responsable de toute erreur financière commise.
- L'exécuteur pourrait devoir interagir avec des bénéficiaires et des héritiers mécontents.

Nous vous recommandons de : 1) parlez de votre situation avec votre notaire et demandez-lui conseil sur les qualités recherchées pour que votre exécuteur soit à la hauteur des responsabilités que vous comptez lui confier. 2) demandez à votre notaire si vous devriez penser à prévoir une rémunération pour les heures de travail qu'aura à faire votre exécuteur. Tout pourrait dépendre de la complexité de votre succession.

Savez-vous qu'il est possible de nommer une société de fiducie pour assumer le rôle d'exécuteur testamentaire? C'est une option qui est parfois retenue pour les successions d'une certaine complexité. Nous vous invitons à communiquer avec nous si vous désirez en savoir davantage.

Méli-mélo du mois

- Faites-vous partie de la **Classe moyenne** au Canada? Près de 80% des Canadiens estiment faire partie de la classe moyenne, mais personne ne s'entend vraiment sur ce qu'est la classe moyenne. La notion de « classe moyenne » plait beaucoup aux politiciens qui n'hésitent pas à l'inclure à toutes les sauces, car presque tous pensent faire partie de cette classe moyenne. Voici donc quelques données pour le moins surprenantes :
 1. 92% de ceux dont le revenu familial dépasse 150,000\$ estiment être de la classe moyenne.

2. 40% de ceux dont le revenu familial est de 30,000\$ à 40,000\$ estiment eux aussi être de la classe moyenne. Convenons que l'écart est très grand entre eux et les 150,000\$.
 3. Aux États-Unis, 52% de la population estime appartenir à la classe moyenne. Quand on connaît l'écart de revenus entre les plus riches américains et les plus pauvres d'entre eux, convenons aussi que ce 52% est probablement trop élevé.
- Le sondage d'Ekos Research est révélateur des éléments principaux qui définissent réellement ce qu'est la classe moyenne d'une population :
 1. Un revenu sûr à la retraite.
 2. La sécurité financière de la famille.
 3. Être propriétaire d'un bien immobilier.
 4. Avoir assez de revenu pour se permettre quelques dépenses de luxe.
 5. Un meilleur avenir financier pour les enfants.
 6. Un revenu supérieur à celui de ses parents.
 - En conclusion, la classe moyenne au Canada pourrait inclure les ménages dont le revenu se situe entre le 40^e et le 60^e centiles. Pour 2022, cette fourchette se situait entre 58,000\$ et 95,000\$.

La période des vacances estivales a déjà débuté. Profitez-en.

1. Définition de camping : une activité qui consiste à dépenser une fortune pour vivre comme un sans-abri.
2. Quand même drôle de voir autant de gens dépenser plus de 300,000\$ pour leur véhicule motorisé pour finalement aller dormir dans le stationnement du Walmart.
3. Avec la hausse du prix des fraises, il est devenu plus cher de se bourrer la fraise que de se paqueter la fraise.

Bon été à vous tous.

Sincèrement vôtre,

Jean-Guy Boutin, CPA

Conseiller en placement principal et Conseiller en gestion de patrimoine
Gestionnaire de portefeuille



Tél: 819-820-0488
Sans Frais: 1-800-820-7870 option 1, 3
Fax: 819-821-9102
65, rue Belvédère Nord, Bureau 230

Sherbrooke QC J1H 4A7
jeanguy.boutin@nbpcd.com
www.jeanguyboutin.com

Gestion de placements - Planification financière - Planification fiscale - Planification de l'assurance - Succession - Philanthropie

Veillez prendre note que nous ne pouvons accepter des instructions de négociation par courriel, par téléphone ou par messagerie vocale. Veuillez communiquer directement avec votre conseiller en placement.

Pour plus de détails sur l'avis de non-responsabilité, cliquez ici : <http://www.bmo.com/nesbittburns/popups/about-us/disclaimers>.

Avis de non-responsabilité – Lettres de CP et titres

Les opinions, estimations et projections contenues dans ce document ont été établies par l'auteur à la date indiquée. Elles sont sujettes à changement sans préavis et ne reflètent pas forcément celles de BMO Nesbitt Burns Inc. («BMO NBI»). Tous les efforts ont été faits pour assurer que le contenu est tiré de sources considérées comme fiables et que les données et les opinions sont complètes et précises. BMO NBI ou ses sociétés affiliées peuvent cependant disposer d'informations n'y figurant pas. Toutefois, ni l'auteur ni BMO NBI ne peuvent donner aucune garantie, expresse ou implicite, à cet égard et ne peuvent être tenus responsables des erreurs ou omissions éventuelles, ni des pertes découlant de l'utilisation de ce document ou de son contenu. Ce document n'est pas une offre de vente ou une sollicitation d'achat de titres quels qu'ils soient, et ne devrait pas être considéré comme tel. BMO NBI, ses sociétés affiliées et/ou leurs administrateurs, dirigeants ou employés respectifs peuvent à l'occasion acheter, détenir ou vendre les titres mentionnés ici en qualité d'agent ou pour leur propre compte. BMO NBI peut, pour son propre compte, acheter de ses clients ou leur vendre des titres d'émetteurs mentionnés ici. BMO NBI, ses sociétés affiliées, leurs administrateurs, dirigeants ou employés respectifs peuvent avoir une position acheteur ou vendeur à l'égard de ces titres, des titres connexes ou des options, contrats à terme ou autres instruments dérivés. BMO NBI ou ses sociétés affiliées peuvent par ailleurs assurer des services de conseils financiers ou de prise ferme pour des sociétés émettrices mentionnées ici et peuvent recevoir une rémunération à cet effet. Une relation de crédit importante peut exister entre la Banque de Montréal ou ses sociétés affiliées et certains des émetteurs. BMO NBI est une filiale en propriété exclusive de la Banque de Montréal. Tout résident des États-Unis souhaitant effectuer des opérations sur des titres dont il est question ici doit le faire par l'intermédiaire de BMO Nesbitt Burns Corp. Membre-Fonds canadien de protection des épargnants.